

Communiqué de presse
Berne, le 27 septembre 2019

L'usam approuve la libéralisation complète du marché de l'électricité

La libéralisation complète du marché de l'électricité accroît la concurrence et fait baisser les prix pour les consommateurs. C'est la raison pour laquelle l'Union suisse des arts et métiers usam soutient l'approche du Conseil fédéral. La libéralisation peut être facilement mise en œuvre avec la loi actuelle sur l'approvisionnement en électricité. L'usam s'oppose toutefois à la nouvelle hausse des subventions proposée par le Conseil fédéral en faveur de l'industrie électrique.

En vigueur depuis 2007, la loi actuelle sur l'approvisionnement en électricité prévoit la libéralisation complète du marché. L'entrée en vigueur de l'article concerné avait été annoncée pour 2014. Jusqu'à aujourd'hui, elle a cependant toujours été différée. Se félicitant que le Conseil fédéral franchisse enfin le pas, la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse exige une rapide mise en œuvre. Celle-ci ne nécessite aucune nouvelle adaptation de la loi, mais uniquement l'entrée en vigueur de tous les articles de la loi actuelle.

En contrepartie à la libéralisation du marché de l'électricité, le Conseil fédéral veut fortement augmenter les subventions en faveur de l'industrie électrique. L'usam s'y oppose. La production d'électricité a un bénéfice garanti dans l'aménagement tarifaire et profite de nombreuses subventions d'investissement et d'exploitation. Une nouvelle augmentation de ces paiements directs nuirait à la compétitivité de la branche.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, directeur adjoint, tél. 031 380 14 38, mobile 079 237 60 82

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays.